

Ti-Jean au pays des Madelinots : où l'infiniment petit rejoint l'infini

Ti-Jean among the Magdalen Islanders: where the infinitely small meets the infinite

Karine Vigneau

Volume 5, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/019022ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/019022ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vigneau, K. (2007). Ti-Jean au pays des Madelinots : où l'infiniment petit rejoint l'infini. *Rabaska*, 5, 37–45. <https://doi.org/10.7202/019022ar>

Article abstract

This article summarises the conclusions of this author's master's thesis entitled «*Aspects du merveilleux dans les contes des Îles de la Madeleine*» (cf. *Rabaska*, vol. 4, 2006, p. 212-213). In addition, a brief history of the occupation of the Magdalen Islands provides a context for the folktales gathered on the archipelago. It also outlines the life and the methods of the investigator responsible for gathering the collection of folktales: father Anselme Chiasson. Some of the characteristic features of this collection are also discussed as they address regional linguistic particularities, whether formal or thematic. Finally, an analytical grid outlines the variety and categories of folktales in Father Chiasson's collection, using the approach developed by the folklorists Aarne and Thompson.

Ti-Jean au pays des Madelinots : où l'infiniment petit rejoint l'infini¹

KARINE VIGNEAU

Collège Ahuntsic, Montréal

« Cette île est la meilleure terre que nous ayons vue, car un arpent de cette terre vaut mieux que toute la Terre-Neuve. Nous la trouvâmes pleine de beaux arbres, prairie, champs de blé sauvage et de pois en fleurs, aussi gros et aussi beaux que j'en vis jamais en Bretagne, et qui semblaient y avoir été semés par des laboureurs. Il y a force groseilliers, fraisiers et rosiers de Provins, persil, et autres bonnes herbes, de grande odeur² ».

Cette île enchanteresse que Cartier décrit en 1534, c'est l'Île Brion, l'une des îles de l'archipel madelinot. Au moment où le navigateur la découvre, elle est encore inoccupée. L'histoire des Îles-de-la-Madeleine – en tant que territoire habité de façon permanente – commence avec la déportation des Acadiens, au milieu du XVIII^e siècle. En effet, ce n'est qu'en 1792 qu'une véritable migration de masse amènera dans l'archipel deux cent cinquante Acadiens en provenance de Miquelon. Cela explique qu'aujourd'hui les Madelinots ont, à juste titre, un fort sentiment d'appartenance à l'Acadie. Situées au cœur du golfe Saint-Laurent, entre Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Gaspésie et le Cap-Breton (Nouvelle-Écosse), les Îles-de-la-Madeleine font donc partie du territoire acadien, où le temps semble s'être un moment arrêté, ou à tout le moins ralenti, conservant entre autres des particularités de la langue française du XVII^e siècle, des traditions et un mode de vie spécifiques. En raison d'un isolement géographique longtemps maintenu par l'absence de moyens efficaces de communication et de locomotion, chansons, légendes et contes se sont transmis pendant plusieurs générations dans un contexte culturel presque figé. En plus de l'immense garde-manger que décrivait Cartier, cet archipel allait devenir un riche terreau pour la tradition orale.

1. Texte extrait du mémoire de maîtrise de Karine Vigneau, sous la direction de Lise Gauvin, « Aspects du merveilleux dans les contes des Îles-de-la-Madeleine », Mémoire (M. A.), Université de Montréal, 2004, lxx-129 p. (cf. *Rabaska*, vol. 4, 2006, p. 212-213).

2. Jacques Cartier, *Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*, Paris, Éditions La Découverte, 1992, p. 128.

Ce constat, le père Anselme Chiasson le pressent bien avant qu'il n'y mette les pieds. Natif de Chéticamp, petit village situé dans l'Île-du-Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, cet Acadien baignait déjà, dès son plus jeune âge, dans un milieu empreint de traditions conservées depuis des générations. D'ailleurs, en marge de l'instruction *savante* qu'on lui a inculquée pendant sa formation religieuse, il conserve un intérêt marqué pour la culture populaire acadienne. C'est pourquoi, sans avoir conscience du travail de folkloriste qu'il fait, sans même connaître le mot *folklore* comme il le dit lui-même, le père Chiasson commence à capter sur ruban, pendant ses vacances d'été, les mêmes contes, légendes et récits qu'il avait entendus dans sa jeunesse. Il rencontre également les plus grands folkloristes québécois, les Luc Lacourcière, Marius Barbeau, Félix-Antoine Savard, qui lui montrent la valeur et la richesse du folklore acadien. Enfin, tout en poursuivant ses recherches sur le terrain, il travaillera pendant dix ans comme archiviste au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton avant d'en occuper le poste de directeur, de 1974 à sa retraite.

C'est à l'invitation de Carmen Roy à travailler sur le folklore des Îles-de-la-Madeleine pour le Musée national de l'Homme à Ottawa que le père Chiasson entame ses recherches folkloriques sur ce territoire, au début des années 1960. Aidé de son précieux contact, Avila Leblanc, le capucin a recueilli des chansons, des contes, des légendes, de la musique, des anecdotes et autres documents folkloriques, espérant ainsi sauver ces récits avant qu'ils ne disparaissent complètement, menacés par l'âge avancé des conteurs et la modernité des nouveaux moyens de communication qui s'implantaient alors aux Îles. Sur ses bobines, Anselme Chiasson a récolté pas moins de cinq cent trente-neuf documents folkloriques fichés, identifiés, transcrits et conservés selon les règles de l'art³. Parmi ceux-ci, près d'un cinquième sont des contes, en grande partie identifiés par les types généraux du catalogue *The Types of the Folktale*. D'ailleurs, en observant le tableau de catégorisation des contes (voir en fin de texte), nous pouvons déjà dégager quelques grandes lignes : des quatre-vingts contes qui le composent, plus des deux tiers (66,25%) sont des *contes proprement dits* – ou « ordinary folktales » selon l'appellation du

3. De ces recherches – dont les archives se retrouvent au Musée canadien des civilisations (Qc), à l'Université de Moncton (N.-B.), à l'Université Laval (Qc), à l'Université Sainte-Anne (N.-É.) et à l'Association culturelle de Havre-Aubert (Îles-de-la-Madeleine) –, le père Chiasson a tiré un livre de légendes (*Les Légendes des Îles-de-la-Madeleine*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1969, 125 p.), un ouvrage historique (*Les Îles-de-la-Madeleine, vie matérielle et sociale de l'en premier*, Montréal, Léméac, 1981, 272 p.) et deux recueils de contes (*Le Diable Frigolet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1991, 224 p. et *Le Nain jaune*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 130 p.). Le livre des légendes et les deux recueils de contes, dont les éditions et rééditions sont épuisées depuis longtemps, ont connu une nouvelle publication aux éditions Planète Rebelle en 2004 (*Les Légendes des Îles-de-la-Madeleine*) et 2005 (*L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité*).

catalogue d'Aarne et Thompson –, deux documents (2,5% du corpus) font partie des *contes d'animaux* et une bonne vingtaine de récits (31,25%) entrent dans le groupe des *farces et anecdotes*. En somme, les contes d'animaux, souvent près de la fable ou encore de la farce, avec une forte présence du comique, ne semblent pas avoir une grande popularité auprès de la population madelinienne, peut-être en raison du caractère moralisateur de ces récits. Or, la propension à rire des Madelinots se reflète grandement dans la portion de notre corpus rattachée aux farces et anecdotes, puisque cette catégorie est presque aussi importante, à un conte près, que les contes proprement dits (T300-1199). Toutefois, ces derniers, les contes merveilleux traditionnels, semblent avoir la cote dans le palmarès des contes madelinots.

Ces récits se construisent généralement sur un canevas fort simple et connu, le plus célèbre étant sans doute la quête du héros libérant la princesse. Le corpus des contes madelinots étudié ici est en ce sens représentatif de l'ensemble international des contes et ne s'avère pas révolutionnaire quant aux rôles tenus par les personnages féminins, puisqu'il met en scène des héros majoritairement masculins. C'est d'ailleurs souvent le plus jeune ou le plus faible des enfants, un garçon d'humble condition, trouvé ou dénigré, qui deviendra, par un retournement du destin typique de ce genre de récit, le défenseur de la princesse et le futur roi. Ainsi, contrairement aux lois naturelles du monde « réel » où le plus fort l'emporte généralement, l'univers des contes est régi par d'autres conventions et la réalité n'est pas toujours ce qu'elle paraît être : le faible et le fou peuvent alors devenir des personnages d'un courage et d'une force extraordinaires, aidés du hasard et du merveilleux, et atteindre finalement l'objet de leur quête. Néanmoins, malgré cette dominance de la force masculine, on peut observer à quelques occasions la participation de la captive dans la destruction de son ravisseur. C'est grâce à elle que le héros parvient entre autres à connaître la procédure à suivre pour annihiler le monstre ; parfois, comme dans le conte de « Jean Haché », la fille du roi ira même jusqu'à frapper elle-même le monstre qui l'a maintenue sous son joug, prenant alors une part très active à sa propre libération.

Or, cette violence présente dans la scène du combat final de « Jean Haché », où la princesse ébouillante son ravisseur, est toutefois exceptionnelle et ne représente pas l'ensemble des contes merveilleux madelinots. Alors qu'il est courant, dans certaines versions des mêmes contes, d'assister à la fin atroce du vilain, les conteurs madelinots sont pour leur part plutôt bons princes envers les malfaisants qui peuplent leurs histoires et ont pour eux des châtements euphémisés. La lutte finale contre l'opposant est souvent moins détaillée et elle se termine généralement rapidement. S'il ne meurt pas, l'opposant est alors puni par la prison, l'exil, l'amende et est parfois même pardonné par le héros, mais rares sont les condamnations draconiennes comme

la pendaison et autres mises à mort. Fidèle à leur réputation de peuple pacifique et peu révolutionnaire, les Acadiens en général – et les Madelinots plus particulièrement – reflètent ces caractéristiques dans leurs contes. Or, lorsqu'on connaît quelque peu leur passé historique, on peut se demander lequel de l'exil ou la mort constitue le châtement le plus pénible.

Le corpus des contes madelinots ne se distingue pas uniquement au niveau des personnages et du traitement de la violence, mais il recèle également un nombre considérable de traits linguistiques dénotant la spécificité de la culture madelinienne. La plupart de ces particularités sont des archaïsmes qui parsemaient le parler quotidien des Madelinots à l'époque où le père Chiasson a effectué ses enquêtes dans l'archipel, révélant des origines du Poitou, des Charentes, de la Normandie ou encore de la Bretagne. Les accords de verbes à la troisième personne du pluriel sont l'une de ces caractéristiques du parler acadien qui sont longtemps demeurées dans l'usage courant aux Îles-de-la-Madeleine : les *ils avioient*, *elles parlont* et autres finales en *-ioient* ou en *-ont* abondent dans la bouche des conteurs madelinots. Les régionalismes comme *bouchure* (pour clôture), *moche* (purée de légumes), *émoyer* (pour s'informer) et autres survivances du ^{xviii}^e siècle se retrouvent fréquemment dans l'ensemble des contes recueillis par le capucin. Enfin, plusieurs anglicismes, souvent rattachés au domaine de la pêche et au monde ouvrier, foisonnent également dans notre corpus : *botte* (pour *boat*, embarcation), l'expression *what a trail* (pour dire il y a longtemps) ou encore *tougher* (mis pour endurer) sont autant d'expressions qui témoignent du passé de l'archipel, territoire de pêche exploité par les Anglais, aux lendemains de la Conquête.

En plus d'user de ces particularités du langage madelinot, chaque conteur possède un style personnel et des stratégies lui permettant d'atteindre son public d'une façon qui lui est propre. Léger Leblanc, par exemple, l'informateur ayant fourni le plus grand nombre de contes au père Chiasson, avait un répertoire composé surtout de farces et de contes réalistes ; John Leblanc, pour sa part, avait plutôt un penchant pour les contes merveilleux ; Étienne Lapierre, quant à lui, était polyvalent et contait autant des farces que des contes réalistes ou merveilleux ; Adolphe Guillard, lui, avait tout son temps, et ses récits pouvaient durer indéfiniment... Certaines formules d'introduction et de conclusion des contes étaient également très utilisées par les informateurs du père Chiasson. Par exemple, les récits de Guillard débutaient généralement par ces mots : « Il est aussi bon de vous dire que [...] ». D'autres, comme Étienne Lapierre, Émile Chiasson et une bonne partie des conteurs madelinots, commençaient par le classique « Il y avait une fois » ou, plus directement, par « C'était un roi qui vivait dans un château [...] ». Les formules de conclusion, servant elles aussi à délimiter les frontières du conte et à ramener le public à la réalité, s'avéraient quant à elles un peu plus

imaginatives que les incipits : on retrouve dans notre corpus des clausules telles que « s'ils sont pas morts, ils vivent encore » ; « j'ai passé par là et ils ont pas fait cas de moi » ; ou, si le conteur est plus chanceux, « j'ai passé par là et j'ai été reçu de première classe »... autrement dit, comme un roi !

Il est donc possible de tirer certaines conclusions quant aux caractéristiques générales du corpus des contes merveilleux recueillis par le père Anselme Chiasson aux Îles-de-la-Madeleine et de vérifier dans une certaine mesure l'adage madelinot disant que « aux Îles, c'est pas pareil ! ». Ces divergences découlent en bonne partie des contextes distincts dans lesquels ont évolué ces contes et ceux qui les ont racontés. Il n'est d'ailleurs pas rare de retrouver dans la besace des héros merveilleux madelinots des crocs à morue ou des peaux de phoque tenant lieu de cadeaux à offrir aux princesses à délivrer ou à séduire, marque d'un mode de vie maritime propre aux Madelinots. De plus, les contextes géographique, politique et social ont également joué un rôle dans la préservation et l'évolution du contenu et de la forme des contes oraux en Acadie et au Québec : alors que les Québécois s'affirmaient de plus en plus face au reste du Canada tout en entrant plus rapidement dans l'ère de la « modernité », les Acadiens se voyaient assimilés à la population anglophone environnante dans une proportion toujours grandissante tout en demeurant plus près d'un mode de vie traditionnel et rural. Toutes ces circonstances ont produit deux cultures, à l'origine sensiblement proches, puisque les colons venus peupler ce que sont aujourd'hui les provinces maritimes et le Québec arrivaient tous de la France ; toutefois, elles ont résolument pris des chemins différents dans les siècles subséquents.

Coincées entre le Québec et l'Acadie et entretenant des relations multiples et variées avec ces deux entités, les Îles-de-la-Madeleine ont nécessairement vu se développer sur leur territoire une culture qui n'était totalement attachée ni à l'un ni à l'autre. Les quelques milliers de Madelinots y vivant, recevant des influx de ces deux pôles culturels et politiques, ont bâti une identité qui leur est propre et un bassin de contes demeuré vivant très longtemps. Toutefois, le corpus des contes merveilleux, bien qu'il se distingue des corpus acadien et québécois, n'est pas, tout comme le folklore international dans son ensemble, une « production spontanée » se détachant de toutes influences extérieures au territoire. C'est en fait tout le contraire, puisque les contes charrient un fond de culture universelle, ce qui fait que l'on parvient à reconnaître le Ti-Jean québécois dans le Hans allemand, que la petite Cendrillouse acadienne a des sœurs en Asie et en Afrique, et que, peu importe le nombre de têtes, la bête finit toujours par les perdre toutes, pour le bonheur de Richard-sans-peur, de Plumet ou du Paubahhouarn breton. À un moment où nous ne parlons plus seulement de multidisciplinarité, mais aussi de

mondialisation, de globalisation et d'américanisation, un mouvement de retour aux sources tente de contrebalancer les effets pervers du progrès technologique, de l'expansionnisme et de l'impérialisme culturel. Ce voyage au cœur de la mémoire madelinienne nous aura permis de reconnaître, à travers l'infiniment petit, l'universalité qui relie les multiples versions d'un même conte. Il nous aura aussi permis d'entrer en contact avec cette richesse incommensurable que le père Anselme Chiasson a eu l'intuition de recueillir. C'est grâce à lui, en partie, que nous avons aujourd'hui une image plus juste de ce qu'est « l'âme acadienne ». Le père Chiasson a recueilli cette magie afin de la sauver de l'oubli et du temps. Et de la magie, le capucin le savait, il allait en trouver à foison, car, comme l'a si bien dit Antonine Maillet, « rien n'est plus plein, grouillant de vie, et prêt à enfanter le monde que la forêt vierge, ou qu'un peuple isolé, intouché, silencieux⁴ ».

Catégorisation des contes du père Anselme Chiasson

1. CONTES D'ANIMAUX [1-299] (contes simples)

1-99 : Animaux sauvages

Le Loup et le renard, [N°708], T 15, 20, 2D, 41. (D)

275-299 : Autres animaux et objets

Le Conte du champignon, [N°684], comparable au T 293 E*.

2. CONTES PROPREMENT DITS [300-1199] (contes complexes)

A : Contes merveilleux [300-749]

300-399 : Adversaires surnaturels

Richard-sans-Peur ou la bête à sept têtes, [N°1039], T 300 (et 326). (N)

Jean l'Ours, [N°681], T 301B. (D)

Une princesse volée par un géant, [N°910], T 302. (N)

Jean Haché, [N°652], T 302. (D)

Les Pèlerins de Saint-Jacques, [N°643], T 304 (altéré). (D)

L'Oiseau blanc, [N°713], T 314. (N)

Richard sans peur, [N°689], T 326.

4. Antonine Maillet, « Mon pays est un conte », dans *Études françaises*, vol. 12, n°1-2, 1976, p. 79-84.

400-459 : Époux (épouse) ou autres parents surnaturels ou enchantés

Le Nain jaune, [N°1037], T 425 (renversé), littéraire. (N)

L'Oiseau bleu, [N°686], T 432. (D)

500-559 : Aides surnaturels

Le Diable Frigolet, [N°675], T 500. (D)

Le Bateau d'étoupe, [N°911], T 506.

Jean Collet, [N°692], T 506A. (D)

Le Conte d'Avenant, [N°690], T 531. (D)

Le Roi, parrain d'un garçon, [N°1038], T 531. (N)

Le Bûcheron et le sifflet magique, [N°691], T 555 (variante)

Le Conte des deux rois [N°1063], T 555 (varié).

560-649 : Objets magiques

Le Conte du marchand de chaînes, [N°707], T 566.

Le Fils du roi, ou la reine qui s'ennuyait, [N°991], T 571 (variante)

Le Conte du duga, [N°1064], T 571B. (D)

Le Conte du ruban, [N°947], T 590.

Le Conte du cordonnier, [N°954], T 590 (et 301).

650-699 : Force et savoir surnaturels

La Tassée de moche, [N°671], T 675. (D)

700-749 : Autres contes surnaturels

Le Conte de Manchette, [N°979], T 706.

L'Eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité, [N710] T 707. (D)

Le Prince charmant, [N°709], T 707 (et 550 ; éléments du T301A, 314 et 302). (N)

La Mère marâtre, [N°950], T 709 (et 403). (D)

B : Contes religieux [750-849]**750-779 : Récompenses et punitions de Dieu (T)**

Les Trois souhaits, [N°716], T 750A. (D)

La Dîme dans sa calotte, [N°667], T 752B.

Le Forgeron rajeunisseur, [N°268], T 753 (variante facétieuse). (N)

Le Roi et la vieille, [N°668], T 750-779 (757) et 831-840. (N)

L'Ange Gabriel, [N°635], T 759 (altéré). (N)

780-789 : La vérité mise au jour (T)

La Vision dans la chapelle, [N°678], T 813. (D)

L'Enfant voué au diable par sa mère, [N°773], T 811. (N)

C : Nouvelles (contes réalistes) [850-999]**850-999 : Contes réalistes**

- Faire dire au roi : « T'as menti », [N°670], T 852. (N)
 Le Conte du gars qui avait été dans le vrai, [N°955], T 852.
 Les Trois avis, [N°644], T 910B. (D)
 Le Conte de la cervelle du mort, [N°948], T 910B.
 Le Conte du mendiant, [N°674], T 910B.
 Le Prisonnier pour vol, [N°677], T 929 (927). (D)
 Un Indien et son cheval, [N°694], T 920-929. (929) (N)
 Le Prince présent à la naissance de sa femme, [N°1036], T 930D.
 Clophas le savetier, [N°688], T 935 (Varié). (D)
 Le Père qui tue un mouton qui était son fils, [N°683], T 939A.
 La Colombe, [N°715], T 950-969. (D)
 Le Petit Henri, [N°679], T 950-969. (D)
 Jean Latulipe, [N°687], T 950-969. (D)
 Le Roi et le petit garçon à sept langues, [N°969], T 950-959.
 Le Conte des trois voleurs, [N°968], T 955.
 Le Voleur de crêpes, [N°885], T 956B.
 Le Pigeon rapporteur, [N°651], T 968. (D)
 Le Conte de l'enfant maudit, [N°774].
 Le Conte du roi de Costellé, [N°951].

D : Histoires d'ogres stupides [1000-1199]**1000-1199 : Contes d'ogres stupides**

- Le Diable engagé pour la pêche, [N°949], T 1170-1199.

3. CONTES FACÉTIEUX ET ANECDOTES [1200-1999] (Contes simples)**1200-1349 : Histoires d'imbéciles** (T)

- Les Deux mariés, [N°714], T 1337. (N)
 Quiproquo, [N°676], T 1345*.

1350-1439 : Histoires de couples mariés (T)

- Le Docteur qui sortait avec une fille, ou l'eau de Saint-Antoine, [N°994], T 1360C.
 Le Conte du marié, [N°1070].

1440-1524 : Histoires à propos d'une femme (fille) (T)

Le Beurre à vingt cents, [N°680], T 1440-1449. (D)

Le Conte des deux filles du roi, [N°1069].

1525-1639 : L'homme rusé (T)

Le Conte des trois Gascons, [N°1031], T 1525B.

Le Conte du petit pauvre, [N°1025], T 1536A.

Roi pour une journée, [N°647], T 1556.

Le Conte du « peddler », [N°650], T 1600 (et 1381B).

1640-1674 : Chance inespérée (T)

Mantiment Facette, [N°700], T 1640 (fin 850 II). (D)

Le Fermier qui trompe son voisin, [N°682], 1653D (et T1535). (D)

1675-1724 : L'homme stupide (T)

La Fille qui avait acheté un singe, [N°712], T 1675-1720. (N)

Le Gars qui voulait se marier, [N°685], T 1685 (Varié). (N)

Histoire de sauvage, [N°695], T 1685 (Varié).

Le Scrupule monté, [N°952].

1725-1848 : Farces à propos des religieux (T)

Le Conte du sous-diacre, [N°953], T 1730.

Un chien à l'école, [N°669], T 1750A.

Le Conte des trois pénitents, [N°673], T 1800-1809 (cf 1832).

Le Conte du docteur, [N°672], T 1825, avec T 1653A* (altéré) et T 1862.

Le Conte de la religieuse, [N°717], catégorie « dire d'écoliers ».

Une facétie, [N°767].

1875-1999 : Contes de mensonges (T)

Le Conte de la baleine, [N°603], T 1889. (N)

Une histoire de pêche, [N°613], conte de mensonge. (N)

La Morue gourmande, [N°604], conte de mensonge (variante facétieuse du T736A.

(N) : publié dans *Le Nain jaune*

(D) : publié dans *Le Diable Frigolet*

(T) : c'est nous qui traduisons le titre donné dans Aarne / Thompson